

Communiqué de presse
Vendredi 14 juin 2024

RESPIRE À LA RÉCRÉ

Une nouvelle cour pour le centenaire de l'école Jules-Michelet

A l'occasion du centenaire de l'école Jules-Michelet, Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand et Président de Clermont Auvergne Métropole a inauguré ce jour les aménagements de la cour de l'école.

La municipalité poursuit le déploiement de son programme « Respire à la récré » dont l'objectif est de repenser les cours d'école afin qu'elles soient des lieux inclusifs, sécurisés, à la fois mieux adaptés aux changements climatiques et aux besoins des enfants.

Une des phases clés de cette démarche est la concertation avec les principaux usagers de la cour. Pour l'école Jules-Michelet, elle s'est déroulée de mai à juin 2022 avec les élèves, les enseignants, les personnels techniques et péri-scolaires. Ce temps permet d'identifier les besoins de chacun et d'imaginer les aménagements possibles. Les travaux ont ensuite été réalisés entre juillet 2023 et février 2024, pendant les vacances scolaires.

Comme pour toutes les cours, l'aspect naturel et durable a été le fil conducteur. 1000 m² de surface imperméable a été transformée en espaces verts et espaces de jeux, soit 40 % de la cour. Concernant la végétalisation, en plus des 35 arbres existants, 25 nouveaux arbres ont été plantés. Pour un meilleur partage de la cour, 2 espaces ont été créés : l'un aménagé pour jouer, pour travailler l'équilibre et la proprioception, pour lire ou dessiner, l'autre adapté pour les jeux de ballons, cerceaux, etc.

Pour que la cour soit un véritable espace pédagogique, une partie est dédiée à une classe extérieure et un espace potager a été aménagé. Une partie des eaux pluviales peuvent être collectées pour l'arrosage.

Contacts presse :

- Emmanuel Théron : etherond@ville-clermont-ferrand.fr / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51
- Amélie Rolland : arolland@ville-clermont-ferrand.fr / 07 70 18 35 33

Ces travaux ont bénéficié d'une aide financière de l'agence de l'eau Loire-Bretagne qui a été apportée dans le cadre de son Appel à Projets « Renaturation des Villes et villages » ayant pour objectifs de :

- . privilégier l'infiltration des eaux de pluie aux plus près d'où elles tombent afin de soulager les réseaux d'assainissement et recharger les nappes souterraines,
- . favoriser le retour de la nature en ville en créant des îlots de fraîcheur végétalisés pour lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la biodiversité.

Financement

Coût des travaux : 236 500 €TTC.

Subvention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne : 92 991,91 €

A propos de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain.

Il intéresse 336 communautés de communes, près de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

Contacts presse :

- Emmanuel Théron : etherond@ville-clermont-ferrand.fr / 07 61 90 23 29 – 04 73 42 62 51
- Amélie Rolland : arolland@ville-clermont-ferrand.fr / 07 70 18 35 33